

Résumé de l'AG de la Fédération du 21 octobre 2025 par Bruno Carnez

Bonjour

Petit compte rendu de notre réunion d'hier soir. Nous étions en Visio 5 membres de la Nouvelle Aquitaine et j'avais reçu 9 pouvoirs dont l'un juste avant la réunion.

Nous allons recevoir un CR complet de ces réunions. Un problème a été la qualité de la Visio et notre ami Serge a soufflé au Président ce qu'il fallait acheter pour une meilleure qualité du son. Nous en tiendrons compte pour nos futures réunions. Merci Serge de nous noter ce qu'il faut acheter.

- Les statuts : ils ont été adoptés conformément au projet qui avait été envoyé avant le 26 septembre. Nous recevrons une version finale, signée du Président.
- Le Règlement Intérieur a été approuvé avec l'amendement proposé par la commission éthique qui permet de lever toutes ambiguïtés : « une confrérie adhérente à la FCRF ne peut pas être membre, en même temps, d'une organisation nationale de confréries autre ».
- Le président a rappelé l'importance d'adhérer à la Charte des Confréries approuvée au titre du PCI.
- Les finances : notre trésorier nous a fait un point précis concernant nos finances depuis 2024. Un projet prévisionnel pour 2026 nous a été soumis et bien sûr approuvé. L'intégralité de ces chiffres nous seront transmis avec le CR de la réunion.
- Deux questions financières ont été abordées concernant ce que doit monsieur Devot et donc la procédure par huissier pour récupérer les sommes décidées par le tribunal en notre faveur. L'autre question concerne les confréries qui ont payé leur cotisation à la FCRF. Cotisations qui n'ont pas été reversés par deux régions (cocorico et Provence Côte-d'Azur) à la Fédération. Ces confréries n'ont donc pas pu participer à notre AG. Elles sont en droit de réclamer à ces deux organismes la restitution des sommes conservées donc illégalement !
- Le trésorier nous a fait un point sur la défiscalisation et, à ma demande, sur la SACEM. Sur ce dernier point nous allons continuer pour obtenir satisfaction.
- Didier Bobrie a fait un point sur les négociations pour obtenir une réduction conséquente dans un groupe hôtelier. Je vais lui demander le code qu'il faudra donner au moment de la réservation.
- Finalement Benoit nous a tracé l'agenda pour la création de nouvelles entités régionales afin de remplacer les structures défaillantes ou dirigées par des personnages à l'ego surdimensionné.
- Nous avons fait, lui et moi, un point sur le dossier Unesco. J'ai informé qu'un article allait sortir sur le journal de l'Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco. L'AAFU regroupe plus d'un millier d'anciens fonctionnaires en France. Le journal est diffusé à toutes les ambassades accréditées près l'Unesco, les commissions nationales de tous les pays, les autorités civiles et administrations. Le Président de l'AAFU m'a demandé de rejoindre le mouvement. Cela sera fait en janvier prochain, pour l'aider et défendre notre dossier.

À l'expiration du débat, l'A.G. a été close, puis nous avons embrayé sur le C.A. électif.

- Président pour trois ans : Benoit PAUTRAT
- Premier Vice-président : Jean-Claude ESTIRACH
- Deuxième Vice-président : Laurent GANGLOF
- Secrétaire Général : Didier BOBRIE
- Secrétaire Adjoint : Gérard LATINIER
- Trésorier : Alain-Claude HUET
- Trésorier Adjoint : Jean-Pierre GIMBERT
- Les Présidents d'Ambassade sont tous Vice-présidents.